

d'après ce que je vois. Chacun fait séparément ses épreuves et ses expériences, et ils compareront ensuite ensemble pour arrêter un plan définitif qui, soyons-en certains, sera solide.

L'hon. M. HAGGART: Les rails seront posés, l'an prochain, entre Lévis et Moncton. Comment le ministre se propose-t-il d'utiliser cette ligne, vu que le pont ne sera pas prêt avant sept ou huit ans? Entend-il employer des ferry-boats?

L'hon. M. GRAHAM: Nous avons discuté cette question depuis sept ou huit semaines avec la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, pour savoir à quoi nous en tenir. Je n'ai aucune autre information à donner en ce moment.

M. CROSBY: Le public des Provinces maritimes est beaucoup intéressé à cette entreprise, et je demanderais au ministre s'il ne pourrait pas hâter davantage la préparation des plans?

L'hon. M. GRAHAM: On m'a dit qu'il ne fallait pas les pousser, et qu'il n'était pas prudent de les pousser. Je n'entends pas me mêler des affaires de cette commission. Je lui ai dit tout simplement qu'il me fallait ces plans le plus tôt possible.

M. SAM. HUGHES: N'avez-vous pas un ingénieur canadien parmi tout le nombre?

L'hon. M. GRAHAM: M. Vautelet est canadien.

M. SAM. HUGHES: A-t-il de l'expérience?

L'hon. M. GRAHAM: Il est probablement le premier ingénieur de l'univers.

M. LANCASTER: Je ne vois pas que vous hâtiez la préparation de ces plans, parce que vous payez de gros appointements mensuels à ces ingénieurs. Je ne puis m'empêcher de croire que si vous leur donniez un fort montant fixe, ils les termineraient plus tôt, car ce serait dans leur intérêt de se dépêcher.

M. GORDON (Nipissing): Je crois que le ministre a adopté le meilleur moyen. Il désirait les premiers ingénieurs, et pour les avoir, il a dû leur payer ce qu'ils demandaient. Je crois que c'est la manière la plus convenable et la plus pratique d'agir.

M. SAM. HUGHES: Les derniers ingénieurs n'étaient-ils pas bien rémunérés?

L'hon. M. GRAHAM: Le salaire ne fera pas un bon ingénieur d'un mauvais, si c'est une question de salaire.

M. SAM. HUGHES: Les derniers ingénieurs n'étaient-ils pas des hommes capables?

L'hon. M. GRAHAM: Je ne parle pas de cela. Notre pont est au fond du fleuve; quel-

M. G. P. GRAHAM.

que chose a manqué, mais je ne dis pas qui est en faute. Il s'agit maintenant d'avoir un pont. Après bien du soin, j'ai choisi trois hommes que je crois être les meilleurs au monde.

M. SAM. HUGHES: Aucun d'eux a-t-il travaillé au pont de Forth?

L'hon. M. GRAHAM: M. Fitzmaurice était ingénieur adjoint dans cette entreprise.

L'hon. M. FOSTER: A-t-on pris les moyens de s'assurer si les matériaux écroulés sont encore utilisables?

L'hon. M. GRAHAM: Les ingénieurs ont décidé qu'ils ne peuvent employer aucuns des matériaux du premier pont.

L'hon. M. FOSTER: Sont-ils utilisables à quelque chose?

L'hon. M. GRAHAM: Qu'à mettre au rancart.

L'hon. M. FOSTER: A-t-on étudié l'idée de construire un pont tubulaire sous l'eau, près de la surface?

L'hon. M. GRAHAM: La profondeur de l'eau à cet endroit est d'environ 200 pieds. Les journaux ont parlé de cette idée, que je crois, cependant, impraticable. C'est ce que pensent les ingénieurs, à cause de la force du courant.

Travaux divers non prévus au budget, \$5,000.

L'hon. M. GRAHAM: C'est le crédit ordinaire de chaque année. Nous en dépensons parfois une partie; d'autres fois, nous n'en dépensons pas du tout. Cette année, nous n'y avons pas encore touché.

L'hon. M. FOSTER: Vous ne le dépensez jamais en travaux.

L'hon. M. GRAHAM: En prières, peut-être.

M. WRIGHT: Pourquoi demander ce crédit, si vous n'avez pas dépensé l'autre?

L'hon. M. GRAHAM: Le crédit est annulé à la fin de l'exercice.

M. WRIGHT: Alors celui-ci devrait être un renouvellement.

L'hon. M. GRAHAM: Nous pourrions difficilement l'inscrire ainsi. Supposons qu'une fois le budget arrêté nous dépensions une partie du crédit de l'exercice en cours. Nous ne pouvons prévoir combien nous dépenserons.

Arbitrage et sentences arbitrales, \$4,000.

L'hon. M. GRAHAM: Ce montant est requis pour les frais de cour dans les arbitrages. Nous n'avons pas entamé ce crédit dans l'exercice écoulé.